



NANTES, le 13/03/13

Le Président
du Conseil général

Monsieur le Maire de Pornic
1 place de la Mairie
44210 Pornic

Monsieur le Maire,

Par une communication presse en date du 06 mars vous interpellez le Département quant à la situation des pompiers pornicais. Vous connaissez mon attachement au Service Départemental d'Incendie et de Secours dont je suis le Président depuis 2004. Les Sapeurs-Pompiers de Loire-Atlantique font un travail remarquable dans des conditions souvent difficiles et montrent, dans toutes leurs interventions, un dévouement sans faille au service de la population.

La nécessité d'améliorer les conditions de travail des pompiers pornicais ne fait aucun doute. Néanmoins elle n'autorise ni les approximations ni les contre vérités.

Malgré nos sollicitations répétées depuis plusieurs années, la ville de Pornic n'a fait aucune proposition conforme aux critères que nous avons fixés. Vous dénoncez une situation « enlisée » alors même que c'est votre absence de collaboration qui ne nous a pas permis d'avancer sur ce dossier.

Malgré l'absence de proposition précise de votre part, le SDIS a bien pris la décision d'inscrire la reconstruction du centre actuel à son programme prévisionnel d'investissement.

Le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques de Loire-Atlantique, approuvé à l'unanimité par toutes les instances paritaires, le Conseil d'administration et le Conseil général, a conforté l'équilibre territorial des services publics de secours sur le territoire de Pornic.

Loin des polémiques, ma décision de reconstruire le Centre d'incendie et de secours sur le même site permettra de garantir une répartition équilibrée des services publics sur notre territoire. Par cet arbitrage c'est l'ensemble des services de secours du pays de Retz que nous confortons. Cela permettra de réaffirmer les pôles de proximité comme la Bernerie, Préfailles ou Saint Michel Chef Chef, tout en garantissant naturellement des conditions de travail satisfaisantes aux pompiers pornicais.

J'attends de votre part les précisions techniques et chiffrées nécessaires sur le site de l'actuel centre de secours afin de faire avancer rapidement ce projet.

Souhaitant une démarche participative et sereine afin d'apporter une réponse précise à un besoin dont l'urgence est partagée par tous, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sincères salutations.

Philippe Grosvalet